Des voix: Règlement.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, déclarez que c'est contraire au Règlement . . .

Mme le Président: A l'ordre. Je ne saurais considérer cela comme faisant partie des travaux de la Chambre. Je ne le peux pas.

M. Waddell: Madame le Président, il y a une question à laquelle je voudrais que le ministre réponde. Les Canadiens sont réellement mécontents, même si les conservateurs ne le sont pas. Ils veulent que le gouvernement leur fournisse certaines réponses. Voici donc ma question.

Mme le Président: A l'ordre. Les députés doivent se rappeler qu'il y a un temps pour débattre des sujets et il y a un autre temps pour poser des questions au sujet des travaux de la Chambre. Lors de la présentation des travaux de la Chambre, aucun débat ne peut avoir lieu. Je ne peux donc pas autoriser qu'on en tienne un pour l'instant. Les députés comprendront que si je le fais, il s'ensuivra que la période des questions sera prolongée sans qu'on respecte la règle de la proportionnalité pour les questions que peuvent poser les différents partis. Je ne peux donc pas le permettre. Si les députés ont des questions au sujet des travaux de la Chambre qui ont été annoncés, ils peuvent les poser. Sinon, je déclarerai que leur intervention est irrecevable.

M. Waddell: Madame le Président, ma question avait trait à cela. Je vais essayer de la formuler lentement. En ce qui concerne le remaniement du cabinet, notamment au niveau des portefeuilles du MEER et de celui des Affaires extérieures, peut-on s'attendre à ce qu'on nous présente une mesure législative. Deuxièmement, comme le MEER est concerné, quand présentera-t-on des mesures législatives spéciales qui permettront de faire face au chômage dans les provinces Maritimes où, nous dit-on, les gens souffrent réellement? Peut-on répondre à ma question? C'est là une interrogation raisonnable.

Mme le Président: Le député se souviendra que le ministre a déclaré qu'il allait désormais prendre en note toutes les questions. Il peut y répondre s'il le souhaite. Voilà pourquoi je ne lui donne pas la parole après chacune d'entre elles. Il a dit qu'il les consignerait et y répondrait globalement.

M. Murphy: Madame le Président, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. L'ancien ministre du MEER avait promis au député de Joliette ainsi qu'à moimême que le gouvernement présenterait une nouvelle loi sur les subventions au développement régional à l'automne de 1981 ou au printemps de 1982. Le gouvernement entend-il tenir cette promesse? Il n'y a pas de ministre à qui je puisse adresser ma question.

M. Nielsen: Vous n'avez aucune question.

M. Keeper: Madame le Président, je voudrais poser une question au président du Conseil privé et leader parlementaire du gouvernement. Je voudrais savoir quand le gouvernement présentera à la Chambre un projet de loi établissant les bases d'une planification économique démocratique qui lui permettra de s'attaquer équitablement et activement au problème du chômage au Canada au lieu de feindre de l'ignorer.

M. Riis: Madame le Président, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre et président du Conseil privé. Avant le congé de Noël, le ministre du MEER avait

Travaux de la Chambre

signalé qu'il était prêt à reprendre l'étude d'une loi délimitant le mandat du MEER en vue d'assujettir certaines régions du Canada à des accords inexistants à l'heure actuelle. Pouvonsnous espérer que ce projet de loi sera présenté sous peu ou devrons-nous attendre un an encore avant qu'on prenne une initiative quelconque à cet égard?

M. Miller: Madame le Président, ma question à l'intention du leader du gouvernement à la Chambre a trait au bill C-8, la loi sur la protection des pêcheries côtières. De nombreux pêcheurs de la région de l'Atlantique sont inquiets au sujet de cette mesure. Ils sont déjà durement frappés par les mises à pied dans leur industrie. Ils craignent vivement qu'une pollution accrue dans la région diminuera davantage leur revenu. Pouvons-nous être assurés que le bill C-8 sera présenté à la Chambre sous peu?

Mme Mitchell: Madame le Président, le leader du gouvernement à la Chambre entend-il présenter une mesure législative pour faire suite au rapport concernant les enfants du Canada, rapport que le comité de la santé et du bien-être social a préparé et présenté le printemps dernier et qui traite notamment de la pauvreté qui cause de si sérieux ravages chez un grand nombre de Canadiens et chez leurs enfants?

M. Skelly: Madame le Président, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre si le gouvernement entend présenter une mesure concernant le tribunal d'examen des accidents aériens dont la Commission Dubin a recommandé l'établissement. Le comité du gouvernement qui est saisi de la chose communiquera-t-il à la Chambre son rapport et ses recommandations avant que le gouvernement ne rédige cette mesure?

• (1600)

M. Benjamin: Madame le Président, le ministre des Transports (M. Pepin) a fait savoir qu'un projet de loi serait présenté pour constituer VIA Rail. Le projet ne figure pas encore au *Feuilleton*. Le ministre peut-il nous dire si la rédaction du bill est terminée et quand il sera présenté en première lecture? A quel moment le débat pourra-t-il commencer?

M. Miller: Madame le Président, ma question au leader à la Chambre concerne le groupe d'étude sur la pêche qui a été mis sur pied en Colombie-Britannique et chargé d'étudier le processus de délivrance des permis aux pêcheurs. C'est un problème très grave. Étant donné que la Banque royale du Canada accapare de plus en plus les licences, le leader parlementaire pourrait-il nous dire si le ministre des Pêches et des Océans prévoit de couper court à cette pratique de la Banque Royale du Canada?

Mlle Jewett: Madame le Président, j'aurais une question à poser au leader parlementaire concernant les travaux de la Chambre. Il y a quelques mois, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social avait promis de s'occuper des personnes du troisième âge vivant dans la pauvreté.

Étant donné que le Conseil national du bien-être social signale aujourd'hui que 41.5 p. 100 des familles dont le chef est une femme, vivent au-dessous du seuil de pauvreté, le leader parlementaire peut-il nous dire quand sa collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, proposera une loi pour atténuer cette situation incroyable et révoltante?